



OBTENIR LE LABEL ÉTAP'LOISIRS

Le tourisme de nature représente l'une des grandes filières touristiques mondiales. Le département de l'Yonne offre de nombreuses possibilités d'activités de loisirs qui constituent une forte source d'attractivité. En 2009, afin de parfaire la qualification de l'offre nature, Yonne Tourisme a créé et mis en place le label Étap'Loisirs qui identifie les hébergements proposant un accueil adapté à l'une ou plusieurs des 4 types de pratiques sportives suivantes : randonnée pédestre et équestre, vélo et pêche.

› LES OBJECTIFS

- Développer et favoriser l'accueil des pratiquants de loisirs sportifs dans les hébergements touristiques,
- Satisfaire aux exigences et aux besoins du tourisme vert, basé notamment sur le loisir sportif et l'échange,
- Valoriser l'hébergement en lui offrant une reconnaissance de qualité,
- Identifier les lieux capables d'accueillir au mieux les pratiquants des 4 principaux loisirs sportifs avec leur matériel.

› LES VALEURS DU LABEL

Le label Étap'Loisirs est une opportunité pour les hébergeurs qui souhaitent conquérir une nouvelle clientèle. Une charte qualité et un référentiel ont été établis pour 4 types de pratiques : la randonnée pédestre, la randonnée équestre, le cyclotourisme (vélo/VTT) et la pêche.

› POUR QUI ?

Tout hébergement touristique peut demander à être labellisé, à condition d'être classé, référencé chambre d'hôtes Référence® ou d'adhérer à un label. C'est une démarche volontaire du prestataire.

› LES CRITÈRES ET ENGAGEMENTS

- Critères : l'hébergeur doit répondre à des conditions précises d'éligibilité ; sont définis des critères communs à l'ensemble des prestataires et des critères spécifiques à chaque type de pratique sportive.

- **Durée** : renouvellement de la convention tous les 3 ans.
- **Convention** : l'hébergeur s'engage à assurer un accueil de qualité à la clientèle qu'il souhaite recevoir, et à respecter les critères du label par la signature d'une convention d'engagement.
- **Coût** : gratuit.

LE RÉSEAU ÉTAP'LOISIRS

EN 2015, LE RÉSEAU REPRÉSENTE

66 HÉBERGEMENTS LABELLISÉS

LA RÉPARTITION PAR
TYPE DE PRATIQUE SPORTIVE

RANDONNÉE PÉDESTRE : 46
RANDONNÉE ÉQUESTRE : 7
VTT - CYCLOTOURISME : 60
PÊCHE : 23



DÉMARCHE À SUIVRE POUR OBTENIR LE LABEL ÉTAP'LOISIRS

Contactez Yonne Tourisme pour recevoir le dossier de présentation du label et fixer une date de visite. Le label est attribué à l'issue d'une visite qui consiste, à l'aide d'une grille de contrôle spécifique au type de pratique sportive, à vérifier les critères d'accueil et de prestations et à délivrer des conseils individualisés.



VOTRE CONTACT YONNE TOURISME
PÔLE INGÉNIERIE & COMPÉTITIVITÉ
Florence DUFER
1-2, quai de la République - 89000 AUXERRE
Tél. 03 86 72 13 65 - Fax 03 86 72 92 09
demarche-qualite@tourisme-yonne.com



EN SAVOIR +

www.tourisme-yonne.com/pro
Rubriques : Je suis porteur d'un projet touristique
Je suis prestataire du territoire
Sous-rubrique : Démarches qualité